

Image not found or type unknown



Contestation sur un héritage

Par **nadine84**, le **10/04/2008 à 14:38**

Notre grand-mère est décédée le mois dernier et nous venons d'apprendre qu'elle laissait un testament en faveur de notre oncle, alors qu'elle avait une fille (notre mère) décédée aujourd'hui. Nous contestons ce revirement soudain, nos rapports étant excellents, que pouvons nous faire?

Merci de votre réponse.

Par **Jurigaby**, le **10/04/2008 à 16:22**

Bonjour

vous contestez quoi au juste?

Et puis votre mère étant héritière réservataire, en principe, elle a droit au tiers de la succession si votre grand mère avait deux enfants.